



PRIORITES PROPOSEES POUR LES RESSOURCES MOBILISEES ACTIVEMENT COMME CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SANS OBJET SPECIFIE

1. Actuellement, près des deux-tiers des activités du CIRC sont financées par le budget ordinaire alimenté par les Etats participants, le reste provenant de sources extrabudgétaires. Ces dernières sont constituées principalement des contributions volontaires à objet spécifié qui proviennent essentiellement d'appels à projets, même si elles sont de plus en plus souvent complétées par des financements directs.
2. Le Secrétariat cherche activement à identifier de nouvelles possibilités de financement et déploie des efforts pour mobiliser des ressources. Un Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures expérimenté a été recruté en septembre 2019 pour aider la Directrice à mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources visant à élargir le portefeuille de donateurs stratégiques et à récolter des fonds à l'extérieur pour permettre au CIRC d'exploiter tout son potentiel et notamment d'atteindre ses objectifs décrits dans la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025 (Document GC/63/6).
3. On continuera à mobiliser des ressources pour des projets spécifiques tandis que des efforts seront faits pour accroître les contributions volontaires sans objet spécifié. Conformément à la Résolution GC/23/R6, les contributions volontaires pour lesquelles aucun objet n'est précisé ou les fonds *sans affectation* sont crédités sur le Compte spécial pour contributions volontaires sans objet spécifié et le montant accumulé sur ce compte peut être utilisé pour des projets particuliers recommandés par le Conseil scientifique et approuvés par le Conseil de Direction.
4. Jusqu'ici les fonds accumulés sur le Compte spécial pour contributions volontaires sans objet spécifié provenaient de dons spontanés, y compris de legs de particuliers. La Directrice dispose de deux autorisations permanentes d'utiliser les fonds de ce compte chaque année, sous condition d'un solde positif, pour financer les allocations pour chercheurs extérieurs et les bourses d'études de la façon suivante :
 - a. Résolution GC/34/R9, paragraphe 2 (ii) : financement de l'allocation pour chercheur extérieur, pour un montant maximum de 55 440€ (80 000 dollars US @0,693) par an ;
 - b. Résolution GC/58/R12, paragraphe (1) : financement de deux bourses d'un an, pour un montant maximum de 80 000€ par an.

5. En 2016, Le Conseil de Direction a approuvé l'autorisation permanente donnée au Directeur, pour la période 2016–2020, pour allouer des fonds de ce compte à cinq projets prioritaires, selon la Stratégie à moyen terme 2016–2020 ([Résolution GC/58/R12](#), paragraphes 2 et 3). Au cours de cette période, un montant total de 388 622€ a été alloué à deux projets, l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer [GICR pour *Global Initiative for Cancer Registry Development*] (225 000€ ; voir le [Document GC/61/14](#)) et le Nouveau Centre du CIRC (163 622€ ; voir le Document GC/63/18).

6. La Directrice demande au Conseil de Direction d'approuver un mécanisme similaire pour l'allocation de fonds *sans affectation* mobilisés activement à partir du Compte spécial pour contributions volontaires sans objet spécifié sans devoir attendre la réunion suivante du Conseil de Direction. En conséquence, pour la période 2021–2025, il est demandé au Conseil de Direction d'approuver l'attribution d'une autorisation permanente à la Directrice pour allouer ces ressources aux quatre projets prioritaires présentés ci-dessous :

a. Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR)

La GICR (<http://gicr.iarc.fr/fr/>) est une initiative coordonnée par le CIRC, qui regroupe de multiples partenaires et vise à améliorer radicalement la qualité et la couverture des données sur le cancer dans le monde. Pour cela, la GICR participe au développement des capacités des registres du cancer fondés sur la population, grâce à la création d'une série de Pôles régionaux du CIRC et de Centres de collaboration GICR qui fournissent assistance technique et conseils aux registres des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) situés dans leur région. L'OMS reconnaît la GICR comme l'outil capable d'aider les Etats membres à mesurer l'indicateur « incidence du cancer par type de cancer pour 100 000 habitants » du Cadre mondial de suivi pour les maladies non transmissibles (MNT). La GICR soutient activement la mise en œuvre des Initiatives de l'OMS sur le cancer, en particulier grâce au développement de structures de surveillance et d'évaluation qui mesurent l'impact au niveau national du passage des activités à grande échelle.

b. Monographies du CIRC et IARC Handbooks of Cancer Prevention

Le Programme des Monographies du CIRC (<http://monographs.iarc.fr/indexfr.php>) et le programme des *IARC Handbooks of Cancer Prevention* (<http://handbooks.iarc.fr/>) sont les programmes phares du Centre. Le Programme des Monographies, qui est réputé dans le monde entier pour ses évaluations indépendantes qui font autorité, identifie les facteurs de risque de cancer, alors que le programme des *Handbooks*, plus récent, évalue l'efficacité des interventions de prévention primaire et secondaire dans la prévention du cancer. Ces deux programmes suivent un processus rigoureux et transparent, qui consiste en un examen complet et critique de la littérature scientifique se rapportant aux agents ou interventions sélectionnés, pour obtenir une évaluation consensuelle, réalisée par des Groupes de travail constitués d'experts scientifiques de renommée internationale sélectionnés d'après leurs contributions dans les domaines scientifiques pertinents.

c. Bourses de formation du CIRC

La Branche Formation et renforcement des capacités (LCB) gère un ensemble de bourses du CIRC, de courte et de longue durée, destinées à des chercheurs en début de carrière et à des

chercheurs extérieurs (https://training.iarc.fr/cards_page/fellowships/), dans le cadre du programme de formation à la recherche et des bourses d'études du CIRC. L'une de ses composantes essentielles, le programme des bourses postdoctorales du CIRC, offre à de jeunes chercheurs la possibilité de poursuivre leur formation au CIRC au sein d'une des Branches de recherche. Le Centre continue à s'investir plus spécialement dans le développement des compétences en matière de recherche sur le cancer dans les PRFI en formant des chercheurs de ces pays.

d. Le Nouveau Centre du CIRC

L'Etat français et les autorités locales se sont engagés sur un budget initial de 48 millions d'euros pour le projet de Nouveau Centre, celui-ci ayant dû être actualisé en raison des coûts supplémentaires liés à la conception et à la construction. Les fonds provenant de la vente du bâtiment Latarjet devraient couvrir l'essentiel du projet. Le Centre devra mobiliser des fonds supplémentaires pour couvrir le coût du déménagement dans le nouveau bâtiment et pour équiper et moderniser son infrastructure de base, ses laboratoires et les installations de la biobanque, ainsi que les bureaux (voir le Document GC/63/11).

7. La Directrice continuera à rendre compte annuellement au Conseil de Direction de l'utilisation du Compte spécial pour contributions volontaires sans objet spécifié, en indiquant clairement les fonds recueillis de façon proactive et leur allocation aux programmes prioritaires présentés dans ce document.